

les vignobles du Midi, et donc ceux de Bayssan et par conséquent mes revenus permettant à la Maison-Mère de vivre et d'envoyer les fonds importants pour le départ et la vie des fondations à l'étranger ... Le contre-coup de ces événements est nettement marqué dans la correspondance de Mère St Félix et du Père Gailhac aux Maisons des Fondations, leur recommandant l'économie et, si possible, en retour du passé une aide à la Maison-Mère (Remarque : n'ayant pas la correspondance sous les yeux, je ne puis tout à fait affirmer que cette dernière demande soit exacte).

Dans ces conjonctures, notre Fondateur fit confiance en la Providence dont la conduite, à son égard, avait toujours été si visible dans le passé; il s'efforça de rendre ses religieuses plus ferventes, les exhorta à une plus grande exactitude à observer la Sainte Règle, les recommanda à Dieu et aux Saints Coeurs de Jésus et de Marie, les assurant que Dieu ne permettrait pas qu'elles fussent dispersées, si elles étaient toute à Dieu. (Maynard, qui a vécu ces jours-là)

En 1880 (Procès Ecrits, fol. 3606) et plus tard en 1887 (fol. 3613), le Père Gailhac écrivait : "Il est des époques où il faut redoubler de ferveur pour être déliévré d'un péril imminent. Or, jamais un péril semblable et imminent pour l'Institut ne nous a menacés." A distance, maintenant (1972) on peut noter l'exactitude de cette intuition de notre Fondateur par rapport aux événements futurs : viendront les lois de sécularisation de 1905, les guerres de 1914-18 et 1939-45 et le contre-coup de cette dernière dans Béziers même ...

Nous arrivons maintenant aux dernières années terrestres de notre Fondateur. Il écrivait le 4 juin 1877 : "L'âge se fait sentir et le poids des années commence à me dire que nous ne sommes pas éternels ici-bas. Nous sommes dans l'exil, il faut sérieusement penser à la Patrie. L'hiver m'a un peu éprouvé. Mes forces me trahissent, et après un travail un peu soutenu, tout mon pauvre être dit : arrêtons-nous ou nous tombons Lorsque le corps n'en peut plus, servons-nous de l'esprit et du coeur pour nous attacher davantage à Dieu et lui faire d'avance le sacrifice de tout ce qui doit périr."

"Sacrifice de tout ce qui doit périr ..." d'abord la vue, si affaiblie qu'un rescrit du 23 juillet 1886 (Proc. apos. 3347-3349) autorise le Père Gailhac à remplacer le long Office par la récitation du Rosaire; puis, l'ouïe, d'où les confessions entendues dans la sacristie de la Chapelle. Ce ne fut qu'un an environ avant son décès qu'il fut remplacé par le Ch. Razimbaud, nommé par Mgr de Cabrières responsable des confessions et conférences de la Communauté.

Nous lisons, sous la plume de la Mère St Félix : "Le 13 novembre 1889, anniversaire du jour de sa naissance, ce bon Père célébra avec assez de peine sa dernière Messe après laquelle il confessa quelques personnes.

Lettre Circulaire du 25 février 1890

Nous terminerons en donnant le texte de la Lettre Circulaire adressée, le 25 février 1890, à l'occasion de la mort de notre Vénéré Père Fondateur, aux diverses Maisons de l'Institut, par la Supérieure Générale, Mère St Félix Maynard :

Mes bien chères Filles,

Mon coeur éprouve le besoin de vous remercier de la sympathie vraiment filiale que toutes vous vous êtes empressées de me témoigner dans la circonstance indiciblement douloureuse qui vient de nous plonger dans le deuil en privant notre cher petit Institut de son vénéré Fondateur. Mon affliction est la vôtre, je le sens bien, la perte nous est commune. Mais vous avez su comprendre l'immensité de mon isolement, le poids énorme du fardeau qui retombe sur mes faibles épaules, vous m'adoucierez l'un et m'allégerez l'autre; votre affectueux dévouement m'en donne l'assurance. La détermination franche et généreuse où de toutes parts vous me dites être en ce moment de marcher courageusement et avec une ardeur toujours plus grande dans les saintes voies de la perfection que notre cher et regretté Père nous a tracées et où avec un zèle infatigable, il s'est longtemps efforcé de nous faire entrer toutes; cette détermination, dis-je, mes bien chères Filles, est pour moi un baume précieux. Merci à vous d'avoir pensé à m'en faire part dans cette circonstance douloureuse.

Que le bon Dieu bénisse nos résolutions car, avec vous toutes, je suis bien sincèrement décidée à mettre fidèlement en pratique tous les avis et conseils de notre vénéré Fondateur et à ne reculer devant aucun sacrifice, aucune immolation pour le bien de notre cher petit Institut comme pour le bonheur et la perfection de chacun de ses membres.

Je vous dois, mes bien chères Filles, des détails sur les derniers jours de notre saint et regretté Père et je vous vois même religieusement impatientes de les savoir. Je vais donc essayer de remplir de mon mieux ce devoir sacré et de satisfaire ainsi votre coeur et le mien.

Ah! qu'ils seraient édifiants ces détails si je pouvais les donner comme je les ai vus, comme ils demeureront toujours présents à ma mémoire; que ne puis-je fidèlement les reproduire pour l'encouragement et la consolation de toutes. Un jour, je l'espère, il me sera donné de vous dire de vive voix ce qu'une lettre ne peut rendre que très imparfaitement et d'une manière trop brève. En attendant, vous serez heureuses de savoir que la mort de notre bien-aimé Père a été vraiment la mort du juste, et qu'il s'est endormi paisiblement dans le Seigneur.

Depuis le dimanche précédent, 19 janvier, nous nous étions aperçues que notre cher Père baissait beaucoup : il ne prenait presque pas de nourriture et nous disait de temps à autre qu'il se sentait bien mal. Toutefois les docteurs ne remarquaient dans son état rien de plus alarmant qu'à l'ordinaire, mais lui persistait à nous dire qu'il nous quitterait bientôt, et qu'il ne désirait en toutes choses que l'entier accomplissement de la volonté de Dieu.

Puis, ce n'était pour nous de sa part qu'encouragement à être tout au Bon Dieu, à bien observer nos saintes Règles et à vivre toujours en bonnes et saintes religieuses. De son côté, il faisait fréquemment et avec une ferveur admirable des actes d'amour de Dieu et surtout le désir ardent de Lui être uni, de L'aimer, de Le posséder pendant l'Eternité. D'autrefois c'était des actes d'entière résignation au bon vouloir de Dieu il demandait pour son âme pardon et miséricorde et se montrait disposé à tout souffrir ici-bas pour obtenir l'entière possession de son Dieu que toujours il avait voulu tant aimer. Le mardi soir, vers les six heures, notre bon Père s'est senti plus souffrant, et ce n'est qu'avec peine, qu'à cause de son affaiblissement général, nous sommes parvenues à le coucher. Il ne s'est plus levé. Son Confesseur fut appelé; après s'être entretenu quelques instants avec lui, M. l'Archiprêtre lui apporta le Saint Viatique qu'il reçut avec sa foi et sa piété ordinaire, il fut calme mais il ne put reposer; sur le matin, le trouvant plus accablé, on lui donna le sacrement des mourants et on lui appliqua l'Indulgence plénière.

Depuis la veille, une fièvre ardente le dévorait, il était brûlant. Puis est arrivé le hoquet, bien triste signe, sa langue s'embarassait et nous pouvions à peine le comprendre, mais lui nous comprenait et paraissait nous entendre mieux qu'auparavant.

Quant à son âme, elle paraissait jouir du plus grand calme, de la plus parfaite tranquillité; il n'a manifesté ni la moindre inquiétude, ni la moindre appréhension; souvent nous le voyions prier et toujours jusqu'à son dernier soupir, le mouvement de ses lèvres nous a fait comprendre qu'il s'unissait aux aspirations de son choix que d'après ses recommandations anciennes je n'ai pas manqué de lui rappeler fréquemment.

Parmi les quelques derniers mots qu'il n'a pu articuler qu'avec peine, j'ai pu saisir, "la sainte Communion".

Dans son accablement, il avait sans doute oublié qu'on lui avait apporté le saint Viatique et il le demandait. Quand je lui ai répondu : "Mon Père, vous l'avez fait et vous avez aussi reçu tous les secours et toutes les consolations de notre Sainte Mère l'Eglise ...", il a fait un petit sourire de bonheur et s'est tenu tranquille.

Le jeudi soir, à un moment où le hoquet se calmait un peu, je lui ai dit : "Mon Père, je vais vous dire quelque chose qui vous fera plaisir : voici de précieuses bénédictions qui vous arrivent". Il faisait comme un effort pour bien écouter et saisir ce que j'allais dire, il m'a répondu : "Comment ?" Alors j'ai repris en étalant devant lui, sur son lit, deux télégrammes que j'avais reçus depuis peu, un de l'Evêque de Montpellier, l'autre du Vatican. "Mon Père, lui ai-je dit, Monseigneur vous envoie par dépêche ses plus affectueuses bénédictions, et le Saint Père, que vous aimez tant, vous envoie aussi la sienne; voyez." Il a ouvert les yeux, considérant attentivement ce que

je lui montrais. "N'est-ce pas, mon Père, que cela vous fait plaisir". Et avec un doux sourire, il m'a répondu : "Oh! oui, oui".

Plus tard, après quelques heures de repos, car surtout nous évitions de le fatiguer, je lui ai dit encore : "Mon Père, n'avez-vous pas à me dire un petit mot que je puisse transmettre à tout l'Institut ?" - "Oh! si, a-t-il répondu aussitôt, l'union ... l'union, la charité. Toutes, toutes ... toujours ..."

Puis, dans la journée du lendemain, à un moment où on voyait qu'il cherchait à voir qui était auprès de lui, je lui ai demandé : "Mon Père, est-ce que le coeur ne vous dit pas qui est là tout près de votre lit ?" - "Si, ma Fille!" m'a-t-il dit, comme avec une expression de reconnaissance.

Hélas! est venu ensuite le moment bien douloureux où je n'ai pas pu saisir les paroles qu'il essayait encore de me dire, et lui le comprenant, s'est depuis contenté de prier.

Le jeudi soir, vers les 9 heures, nous trouvant plusieurs autour de son lit, nous avons vu tout à coup sa main droite se soulever un peu et nous bénir; j'en ai profité aussitôt et, lui prenant la main gauche, je lui ai dit : "Mon Père, si vous m'entendez, serrez-moi la main et répondez-moi chaque fois en me serrant la main; vous nous bénissez bien toutes, n'est-ce pas ?" et il a pressé ma main. "Vous bénissez toutes vos Filles, anciennes et Jeunes. Vous bénissez le Noviciat ? Toutes nos Maisons ? Toutes nos oeuvres ?" Et à chaque fois, pour chaque question, j'ai eu, mes chères Filles, la consolation de recevoir le signe affirmatif bien caractérisé.

Plus avant dans la nuit, car vous le sentez bien, je ne quittais point notre cher malade, je me suis un peu laissée aller à la sensibilité en voyant l'épreuve redoutée s'avancer à très grands pas. Mes sanglots mal étouffés ont frappé l'oreille et le coeur de notre bon Père, et, ému, il s'est aussitôt tourné vers moi; puis avec un doux sourire, il m'a regardée comme pour me consoler et m'encourager à la résignation. Oh! je n'oublierai jamais ce regard tendre et compatissant, c'était bien celui d'un père.

Plusieurs fois dans la journée du lendemain, nous l'avons prié de nous faire le plaisir de nous regarder un peu, chacune de celles qui l'entourions. Toujours il a essayé de se rendre à notre désir, mais quelquefois il ne pouvait réussir à soulever ses paupières abaissées depuis qu'il avait perdu la parole.

Le samedi matin, vers les 2 h.1/2, il est entré comme en agonie, c'est à dire que sa respiration était plus gênée et devenait de plus en plus rare ... mais, quel calme, quelle expression de paix dans tous ses traits.

A 3 heures et quelques minutes, notre bon Père s'est éteint rendant à Dieu sans souffrances ni contraction aucune, sa belle âme, belle âme toute chargée de mérites. Il s'est paisiblement endormi, nous laissant orphelines ... Son visage est demeuré ce qu'il avait été tout le temps de sa maladie, serein comme celui d'un bienheureux ... Oh! mes chères Filles, combien j'eusse voulu que tous les membres de notre petite famille religieuse eussent eu la consolation suprême, quoique douloureuse, de contempler sur son lit mortuaire notre bien aimé Révérend Père Fondateur. Dieu a voulu, et il le fallait ainsi, que vous toutes, en si grand nombre fussent privées de ce bonheur, que vos coeurs ont envié à vos soeurs de la Maison-Mère. Mais il m'accordera, je l'espère, le moyen de vous offrir un petit dédommagement pour lequel j'ai déjà pris mes mesures.

Dans mon affliction bien légitime, j'ai pourtant, mes chères Filles, j'ai songé à vous et à tout l'Institut dans son avenir; c'était mon devoir et, grâce à Dieu, je n'y ai point failli.

Mais vous dire, mes chères Filles, tout ce que mon âme a souffert depuis le moment de la douloureuse séparation n'est point chose possible ... Ce qui s'est passé dans mon coeur au moment même, je n'essayerai pas de vous le décrire, car nulle expression ne peut rendre ce que j'ai éprouvé alors. Et après, quelles émotions, quel isolement! Oh! qu'il est grand le vide que laisse au milieu de nous toutes ici ce bon Père parti pour le Ciel. Oui, oui, pour le Ciel. C'est la conviction de toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont connu notre bien regretté Père.

Ses funérailles, qui ont eu lieu le dimanche soir, ont été comme un vrai triomphe. La sympathie a été générale et les regrets unanimes. Quelle vénération on témoignait avoir partout pour ce vénéré Père qui s'est toujours montré si saint prêtre. On demandait des reliques, chacun voulait faire toucher quelque objet à sa dépouille mortelle. Les fleurs qui ornaient son cercueil ou même son catafalque étaient religieusement emportées comme souvenirs précieux. Toutes ces manifestations nous ont fait plaisir, certainement, mais elles n'ont rien changé dans notre deuil, notre bon Père nous (?) et nous le sentons tous les jours plus vivement encore.

Oh! n'est-ce pas, mes chères Filles, que nous avons besoin de penser que du haut du ciel il veille sur nous et nous protège, qu'il nous aime maintenant bien plus encore qu'il ne nous aimait ici-bas?

Malgré la conviction générale et la nôtre ici, comme dans l'Institut tout entier, que notre bon Père jouit déjà de la vue de son Dieu qu'il avait désiré si ardemment posséder pour toujours, nous prions quand même beaucoup pour le repos de sa chère âme, car nous ne voudrions pas, par une vénération anticipée peut-être, nous exposer à le laisser un seul instant gémir dans le Purgatoire, faute de lui porter secours, si par cas, il en avait besoin.

Vous faites comme nous, j'en suis persuadée; et longtemps, d'un commun accord, nous lui continuerons nos suffrages. Il me l'avait d'ailleurs tant recommandé ce cher et bien regretté Père : "Vous prierez beaucoup pour moi quand je ne serai plus de ce monde" me disait-il souvent "et vous ferez prier aussi pour que je ne sois pas trop longtemps privé de la vue du Bon Dieu". Mes promesses ne manquaient pas alors, vous le sentez bien, mes chères Filles, et je promettais au nom de toutes parce que j'étais sûre du cœur de chacune pour notre bon et bien aimé Père.

Voici ce qu'à cet effet nous avons plus spécialement réglé en Conseil : dans le courant de cette année, chaque Maison de l'Institut devra faire dire pour le repos de l'âme de notre si cher et regretté Père 150 Messes; à la Maison-Mère, nous en ferons dire 1.000 pour sa propre part. N'est-ce pas, mes chères Filles, que c'est pour toutes d'en agir ainsi (sic); l'année prochaine, s'il plait au bon Dieu, nous en ferons de même. Et cela, bien entendu, outre nos autres suffrages.

En temps et lieu, j'aurai, mes chères Filles, le soin de vous distribuer à chacune un petit objet ayant appartenu à notre bien-aimé Père Fondateur et que vous pourrez conserver comme souvenir précieux. Toujours, mes bien chères Filles, en union de prières et de mérites dans les Sacré Coeurs de Jésus et de Marie Immaculée.

Votre religieusement affectinnnée en J.C.N.S.

Sr St Félix, Sup. Gén.

En la Maison Mère du SCM à Béziers, 25 février 1890.

REFERENCES relatives au BON PASTEUR, pp.19 à 37

- 1 - Proc. Apost., foll. 2674-2707
- 2 - Inquisitio circa valorem historicum vitae Servi Dei a Sacerdote V. Maynard concinnatae, p. 338
- 3 - Inquisitio ... p. 394
- 4 - Inquisitio ... p. 133
- 5 - Proc. Apost., foll. 1030-1030 v
- 6 - Dact. versée au Proc. Apost., 2668 v° - 2673
- 7 - Inquisitio ... p. 137-138
- 8 - Acte reçu par Me Lefebvre, notaire à Béziers, se trouve au Bureau des Hypothèques de Béziers, vol. 292, n° 90
- 9 - Acte reçu par Me Lefebvre, notaire à Béziers, Bureau des Hypothèques, vol. 335, n° 140
- 10 - Note aux Archives de la Curie Généralice, à Rome
- 11 - Inf. Ordin. foll. 132-132v
- 12 - Proc. Apost. foll. 496-496v
- 13 - Proc. Apost.,foll. 496-497v
- 14 - Proc. Apost.,foll. 1024v
- 15 - Inquisitio ... p. 118, note 27
- 16 - Proc. Inf. Add., Y est. 13, Ch. Louis Thomas, fol. 1721
- 17 - Proc. Apost., fol. 1027
- 18 - Proc. Apost., fol. 1028
- 19 - Proc. Apost., fol. 1028-1029
- 20 - Proc. Apost., fol. 1028v-1029
- 21 - Proc. Apost., fol. 1030-1030v
- 22 - Proc. Apost., fol.504v pour la première lettre et fol. 1036v-1037 pour la seconde
- 23 - Proc. Apost., fol. 1034
- 24 - Proc. Apost.,fol. 501-502
- 25 - Proc. Apost., fol. 504-505v
- 26 - Inquisitio ... p. 352
- 27 - Proc. Apost., Test. 7, PRIVAT, Mère St Maurice, fol. 389v
- 29 - Inquisitio fol. 141
- 30 - Inquisitio ... p. 430
- 31 - Proc. Inf. Add., Test. 10, fol. 1210
- 32 - Proc. Apost., Essai sur le P.G.,fol. 3648, par le P. Guizard s.j.
- 33 - P. Sécail s.j. à Mère St Félix Maynard, lettre du 16/4/1892 - Inquisitio p.463
- 34 - Proc. Apost., fol. 1212vo - 1214vo
- 35 - Inquisitio ... foll. 460-463
- 36 - Inquisitio ... p. 213-219 et p. 223-226
- 37 - Bureau des Hypothèques de Béziers, vol. 1181, n° 128
- 38 - Inquisitio ... p. 430-431
- 39 - Inquisitio ... p. 431

Table Alphabétique des Matières

	<u>Pages</u>
<u>A</u>	
Activités au Séminaire	7
Activités (autres)	10
Approbations (Refuge)	13
Aumôniers (Orphelins)	14
Accroissement des Religieuses	43
Approbation S.C.M.	43-44 et 56
<u>B</u>	
Baptême Jean Gailhac	2
Bayssan-le-Haut	14
Bon Pasteur :	
Remarque	19
Origines	19
Pères du Bon Pasteur	20-22
Frères du Bon Pasteur	22-23
Terrain et bâtiments	23
Chapelle du Bon Pasteur (Bénédiction)	23-24
Chemin de Croix (érection)	25
Chronologie des événements de 1850 à 1887	25-26
Facteurs probables fin du Bon Pasteur	27
Pères du Saint-Esprit	28
Transfert bâtiment du Bon Pasteur aux Pères Jésuites	28-36
Installation des Pères Jésuites (1919-1955 ou 56)	36-37
<u>C</u>	
Caractère (traits dominants du) de Jean Gailhac	3
Piété	
Foi, charité	3
Curé Martin	4
Correspondance avec Mgr Fournier	8
Confesseur Dames Noires	9
Cure (famille)	38
Cure (Eugène)	38
Chapelle en Rotonde	40
Cercueils Cure Jacques et Eugène	40
Cabrières (Mgr de)	52
Cécile Cambon (St Aphrodise en 1849)	12 et 13

<u>D</u>	Pages
Décès Eugène Cure	42
Dernières années Mère St Jean	52
Dernières années Père Gailhac	55
<u>E</u>	
Eglise St Aphrodise	2
Eugène Cure	3
Etudes Père Gailhac	4
Epreuves (Refuge)	12
Extrait contrat civil Cure-Pélissier	40
Eulalie Vidal	41 et 54
Epreuves	42
Esquisse physionomie Mère St Jean	53-54
<u>F</u>	
Frères et soeurs Père Gailhac	2
Fournier (Mgr)	8
Fondations (point de départ)	15
Fortune Cure-Pélissier	39
Francille Granié (nièce Père Gailhac)	45
Faits plus saillants SCM	45
Félix (Père St) Maynard	54
<u>G</u>	
Grand Séminaire - Directeur	6
Grande Epreuve	45-52
<u>H</u>	
Hôtel-Dieu	8
- Origine	8
- Difficultés	8
- Ministères	8-9
<u>J</u>	
Jugements sur le Père Gailhac au Séminaire	7
Jean (M. St) Cure-Pélissier (mariage parents)	37
- naissance	37
- pensionnaire - piété - instruction	37-38
- Décès Mr et Mme Pélissier	38
- Oppositions familiales	38-39
Fortune Cure-Pélissier	39
- Mariage Cure-Pélissier	39
- Testament Cure et Pélissier	39
- Extrait Contrat civil Cure-Pélissier	40
Jean Léonard (Père), abbé cistercien	56

	<u>Pages</u>
<u>L</u>	
Localisation de la maison des Pélissier à Murviel	37
Lecourtier (Mgr)	52
Lettre Circulaire M. St Félix, décès Père Gailhac	57 à 60
<u>M</u>	
Maison natale Père Gailhac	1
- origine	1
- visite	1
Martin (Curé)	4
Mariage Cure-Pélissier	39
Marie Roques (Sr Agnès en 1849)	44
<u>N</u>	
Noces d'Or sacerdotales du Père Gailhac	55
<u>O</u>	
Ordination sacerdotale du Père Gailhac	7
Orphelinats (Origine)	14
Orphelinat (de garçons)	15
Orphelinat (de garçons)	45
<u>P</u>	
Parents	1
- Antoine Gailhac	1
- Jeanne Crouzilhac	1
- Mariage	1
- Caractéristiques	3
Pie VII	3
Période de lutte intérieure	5
Prise d'Habit SCM	44
Profession SCF	44
Pensionnat	45
Père Gailhac, dernières années	55-56-57
<u>Q</u>	
Quatrième Voeu	44
<u>R</u>	
Refuge	11
- historique	11
- causes éloignées de la fondation	11
- fondation	11-12
- Epreuves - Mgr Thibault	12
- Approbation	13
Recherche de sujets pour SCM	40-41

	<u>Pages</u>
<u>R</u>	
Rosalie Gibbal	41
Reconnaissance légale de l'Institut	50
Rome, voyages, etc	56-57
Références relatives au Bon Pasteur	61
Rose Jeantet (Sr Modeste en 1849)	12-13
<u>S</u>	
Situation amille Gailhac	2
Séjour à Toulouse	5
Secours providentiels	16
Soeurs Oblates	17-18
Ste Croix (Mère) Vidal	41 et 54
<u>T</u>	
Thibault (Mgr) - Refuge	8-12
Testaments Cure-Pélissier	39
Testaments de 1847 et 48 (rédaction Père Gailhac)	41
Table alphabétique des matires	62 à 65
<u>V</u>	
Vie intérieure du Père Gailhac au Séminaire	6-7
Vie de la Communauté du SCF	43

